

## CHARGE.E DE PROJETS EN AMENAGEMENT TERRITORIAL

«Pôle Aménagement et développement durables» - «DDM – Direction du développement et des mobilités – Service du développement et de la mobilité métropolitaine»	
<b>Classification</b>	<p>Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i>          Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i></p> <p>Filière «administrative» Poste de catégorie «A» relevant du cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs territoriaux.</p> <p>Lieu d'affectation : BOBIGNY LE PAILLON</p> <p>Fonction d'encadrement : NON</p> <p>Prime + NBI : SANS OBJET          Quotité de travail : 100 %</p>
<b>Environnement du poste de travail</b>	<p>Direction : DDM</p> <p>Service : SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA MOBILITE METROPOLITAINE</p> <p>Bureau : BUREAU DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</p> <p>Cellule/Pôle/Secteur :</p>
<b>Position du poste dans l'organisation</b>	Supérieur hiérarchique direct : Chef du Bureau du Développement Territorial

### Raison d'être du poste :

Au sein du Service du développement et de la mobilité métropolitaine, le Bureau du développement territorial mène des missions dans deux champs principaux : l'impulsion et l'accompagnement des projets d'aménagement stratégiques pour le Département, le suivi réglementaire des documents d'urbanisme, dans le contexte de mise en place des PLUi et du SCOT métropolitain.

Le bureau est composé d'un chef de bureau et de 5 chargés de projet ou d'étude, référents sur un secteur géographique donné en charge de démarches diverses : foncier, espaces publics, urbanisme transitoire, héritage olympique. C'est dans ce cadre que s'inscrit le recrutement du chargé de projets.

L'agent.e est chargé.e de la mise en œuvre, des orientations du Département en matière d'aménagement du territoire et de développement territorial, à travers le suivi des projets et politiques partenariales.

<b>Missions principales:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ingénierie et pilotage d'études, projets ou actions</li> <li>&gt; Veille et observation sectorielle</li> </ul>
------------------------------	--

### Compétences

- **Relationnelles et /ou managériales**

- Représenter la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques\_P1102
- Savoir communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet\_PMR0116
- Participer aux réunions et groupes de travail internes et externes
- Savoir travailler en binôme et avoir le sens du travail en équipe \_T1081

- **Organisationnelles**

- Connaître les procédures et réglementation propres aux dispositifs de son secteur\_M1103
- Maîtriser les problématiques et enjeux de son champ d'intervention\_M1105
- Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision\_N1105
- Programmer et planifier la réalisation d'un projet, d'une action ou prestation\_P2401
- Savoir travailler en transversal

- **Professionnelles et Techniques**

- Connaître les procédures et réglementation propres aux dispositifs de son secteur\_M1103
- Maîtriser les problématiques et enjeux de son champ d'intervention\_M1105
- Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision\_N1105
- Savoir travailler en mode projets

### Moyens mis à disposition : études, archives, outils informatiques et métiers, téléphonie

**Niveau d'études : III à II**

**Diplômes requis : diplômes requis pour accéder au cadre des attachés ou ingénieurs territoriaux**

**Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire**

Souhaitée(s)  Requise(s)

### Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique : «Autre\_caractéristique\_\_à\_saisir»

Pour postuler : Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser sous la référence

**PPRHD/DGP/ERH1/ADD/DDM 19-05** à  
[erh1add-recrutement@seinesaintdenis.fr](mailto:erh1add-recrutement@seinesaintdenis.fr)